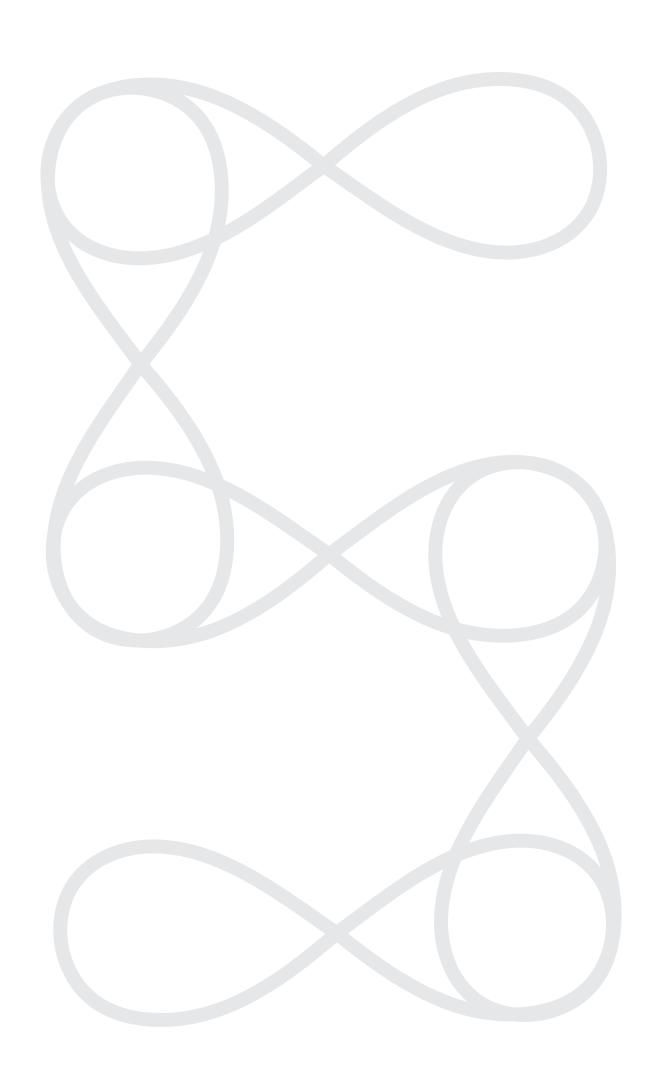
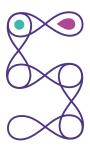


Table des matières

Mandat	5
Reconnaissance des territoires	7
L'art, plus que jamais	8
Reconstruire le secteur sur des bases plus inclusives, équitables et durables	10
Quel rôle pour le Conseil des arts du Canada?	12
Les visées du Plan stratégique 2021-2026	14
Nos orientations pour 2021-2026 Investir dans la reconstruction et l'innovation Accroître les bénéfices des arts pour la société Encourager et accentuer la collaboration et les partenariats	15
Mesurer les résultats et en rendre compte	22
La voie à suivre	23





Mandat

Le Conseil des arts du Canada contribue au dynamisme d'une scène artistique et littéraire créative et diversifiée, ainsi qu'à son rayonnement ici et dans le monde. Le Conseil est l'organisme public de soutien aux arts du Canada, et son mandat est de « favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ».

Ses subventions, services, initiatives, prix et paiements aux artistes, auteures et auteurs ainsi qu'aux groupes et organismes artistiques du Canada soutiennent leur quête artistique, la production d'œuvres d'art, de même que la promotion et la diffusion des arts et de la littérature.

Par ses activités de financement, de communication, de recherche et de promotion des arts, le Conseil favorise un engagement sans cesse accru des Canadiennes et des Canadiens et du public international envers les arts.

Son Programme du droit de prêt public (DPP) remet des paiements annuels aux créatrices et créateurs dont les œuvres se trouvent dans les bibliothèques publiques canadiennes.

Sa Banque d'art administre des programmes de location d'œuvres et favorise l'engagement du public envers les arts contemporains par le biais d'expositions et d'activités de rayonnement.

Le Conseil est responsable de la Commission canadienne pour l'UNESCO. La Commission assure la promotion des valeurs et des programmes de l'UNESCO afin de contribuer à un avenir de paix, de réconciliation, d'équité et de développement durable.





Reconnaissance des territoires

Le Conseil des arts du Canada reconnaît que le territoire sur lequel ses bureaux sont situés est le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

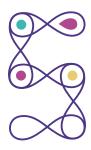
Le Conseil reconnaît que les Algonquines et Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Il salue leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et il s'engage à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de sa nation hôte.

Le Conseil respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Il souscrit et continuera de souscrire aux engagements qu'il a pris envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

Le Conseil reconnaît aussi l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et il croit ardemment que les arts contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous poursuivons ensemble.

Cette reconnaissance territoriale a été rédigée par des membres de la communauté algonquine, et le Conseil les remercie de leur générosité et de leur collaboration.

fart, DUS Gue Jamais



L'art, plus que jamais

Ce plan stratégique a été conçu pendant une pandémie qui aura bouleversé pour toujours la vie de centaines de millions de personnes dans le monde. lci même au Canada, la maladie a durement touché ou endeuillé des milliers de familles. Les mesures sanitaires mises en place ont jeté un grand nombre de personnes au chômage, augmenté le nombre de faillites d'entreprises, détérioré l'état de santé physique et mental de pans entiers de la population et aggravé le poids des injustices, des discriminations et des exclusions. Les campagnes de vaccination suscitent l'espoir d'un retour à la normale, mais nous savons très bien que la société a été changée par cette pandémie, pour le meilleur et pour le pire.

L'art est du côté de l'espoir et de la vie. Même en temps de crise, l'art tisse et retisse les liens qui nous unissent. Les mots, la musique, l'environnement bâti, les mouvements, les images, bref, la création artistique sous toutes ses formes nous fait réfléchir sur ce que nous sommes et sur notre monde, nous divertit, nous apaise et nous rassemble. L'art nourrit notre sentiment d'appartenance et renforce nos liens avec le vaste monde ainsi qu'avec les nombreuses communautés d'origine, d'adoption et de destination. L'art subsiste

quand tout s'écroule : l'art fait partie des nécessités vitales.

L'art et la culture ont continué d'occuper une place très importante dans la vie quotidienne des gens durant la pandémie, même si, comme d'autres secteurs, le secteur des arts a dû interrompre une très grande partie de ses activités. L'art a continué d'être partagé et apprécié, même quand la grande majorité des artistes et des travailleuses et travailleurs de la culture ont vu les possibilités d'exercer leur métier réduites à presque rien. Mais cet état des choses ne durera pas. Même après la plus destructrice des tempêtes, le ciel s'éclaircit. Et maintenant, nous avons plus que jamais besoin des artistes pour imaginer une nouvelle réalité.

Afin d'y parvenir, nous avons besoin d'un secteur des arts qui soit soutenu, reconnu, résilient, inclusif, accessible, équitable et durable. Nous avons besoin d'un secteur capable de créer et d'offrir à toutes et à tous des œuvres et des expériences artistiques et littéraires qui ne connaissent d'autres limites que celles de l'imagination. Nous avons besoin d'un secteur capable de mieux prendre soin de celles et de ceux qui y œuvrent, et de les rémunérer adéquatement.

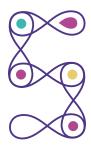
Reconstruire le secteur sur des bases plus inclusives, équitables et durables

L'heure est à la reconstruction d'un secteur d'activité essentiel à la vie en société. En effet, le secteur des arts a été fortement ébranlé par une longue crise qui l'a atteint profondément.

Cette reconstruction nécessitera des investissements publics et privés considérables, un retour en force des publics déjà existants avant la pandémie, l'engagement de nouveaux publics et un plaidoyer sans précédent en faveur d'un accès accru aux arts et à la culture. Afin d'attirer et de fidéliser de nouveaux publics, la population canadienne devra se reconnaître dans la composition même du secteur culturel et dans ses réalisations.

La pandémie a jeté une lumière crue sur les nombreuses iniquités de notre société et sur celles de divers systèmes sociaux et secteurs d'activités. Ainsi, de profondes réformes sont maintenant envisagées pour restaurer le système de santé, ceux des approvisionnements ou celui de l'éducation, par exemple, afin que toutes et tous soient en mesure d'en bénéficier.

Des lacunes, des incohérences et des injustices au sein du secteur des arts ont aussi été mises en relief depuis le printemps de 2020. Nous avons maintenant une conscience claire des obstacles systémiques qui mènent à un manque récurrent de diversité, d'inclusion et d'équité, notamment dans la composition et la programmation de trop nombreux organismes subventionnés par des fonds publics. Ces obstacles ont aussi limité la participation et l'avancement des artistes issus de groupes mal desservis et marginalisés, notamment des artistes autochtones, noirs, racisés, sourds ou handicapés, des personnes des communautés LGBTQ2+ ou de diverses identités de genre, des femmes et des artistes à la croisée de diverses identités. Le manque actuel d'équité et d'inclusion a également freiné le développement des publics et nui à l'enracinement des organismes dans des communautés qui, elles, sont de plus en plus diversifiées. En augmentant considérablement la diversité, l'inclusion et l'équité dans ses rangs, le secteur des arts contribuera à une création artistique et littéraire riche et il sera à même de la partager encore plus largement.



D'autres réalités contribuent à la trop grande vulnérabilité du secteur des arts. Le choix de la compétition au détriment de la collaboration, la fragmentation au détriment du partage des ressources ou la croissance à tout prix au détriment du développement durable doivent être impérativement remis en question. Pour y parvenir, le secteur des arts devra faire preuve d'innovation.

Certains modèles d'affaires du secteur des arts ont atteint leurs limites et des modèles innovants sont désormais nécessaires pour ouvrir des horizons plus prometteurs. Il faudra faire appel à la créativité, mais la créativité seule ne suffira pas à la tâche. À la fois processus et résultat, l'innovation est porteuse parce qu'elle se nourrit non seulement des connaissances et des expériences du secteur arts, mais aussi de celles d'autres secteurs qui ont relevé des défis semblables. Innovation et collaboration intersectorielle vont de pair. Le Conseil voit l'innovation comme une des clés pour assurer le développement durable du secteur des arts.

Un avenir décolonisé pour les arts

Conformément à l'esprit de vérité, de réconciliation et de décolonisation, le Conseil des arts du Canada reconnaît et œuvre à remédier à l'oppression et à l'exclusion historiques des Autochtones et au racisme envers les Autochtones dans les institutions coloniales. Le Conseil reconnaît son propre rôle dans cette iniquité et s'engage à agir de manière respectueuse, responsable et collaborative, alors que nous avançons ensemble vers un avenir plus juste, équitable et décolonisé pour les arts.

Quel rôle pour le Conseil des arts du Canada?

Le Conseil continuera de soutenir la création artistique et littéraire du Canada et son partage sous toutes ses formes. Il continuera aussi d'appuyer les organismes de toutes tailles et de structures diversifiées, et notamment leur travail pour créer et diffuser l'art, ainsi que pour le défendre et en favoriser la démocratisation. Le Conseil y parviendra grâce à ses programmes de subventions qui reconnaissent le caractère prépondérant du mérite artistique. Il aura aussi recours à des fonds stratégiques ciblés, à des initiatives spéciales et à des partenariats.

Le Plan stratégique 2021-2026 du Conseil vise à favoriser l'émergence d'un secteur des arts durable, résilient et équitable auquel ont accès toutes les citoyennes et tous les citoyens, et dans lequel toutes et tous peuvent se reconnaître et se sentir invités. Si des changements sont nécessaires pour y parvenir, le Conseil ne peut imposer ces changements. Il va donc collaborer avec le secteur et travailler avec des partenaires pour développer les outils nécessaires au changement. Le Conseil mettra aussi en place des mesures incitatives claires et transparentes ainsi que

d'autres mécanismes de financement pour des investissements adaptés au changement. Il publiera les résultats annuellement.

Le Conseil maintiendra son soutien indéfectible au renouvellement et à la consolidation du Programme du droit de prêt public. Ce programme verse annuellement des paiements compensatoires à près de 18 000 auteures, auteurs, traductrices, traducteurs, illustratrices, illustrateurs, narratrices, narrateurs et photographes pour la présence de leurs ouvrages dans les collections des bibliothèques publiques du Canada.

Le Conseil continuera aussi d'administrer le plus important portefeuille de prix d'excellence artistique et littéraire au Canada afin de souligner les réalisations marquantes de la grande diversité de créatrices et de créateurs qui balisent les voies de notre imaginaire collectif.



Le Conseil innovera dans sa gestion de la Banque d'art afin que les œuvres qu'elle possède soient bien présentes dans les espaces publics et les lieux de travail. Il voit là une façon d'élargir l'accès au pouvoir de l'art.

Le Conseil continuera aussi d'assumer l'importante responsabilité du Secrétariat de la Commission canadienne de l'UNESCO (CCUNESCO) dans un esprit de collaboration avec toutes les instances gouvernementales et les réseaux de la société civile qui y sont représentés. Il cherchera à optimiser les complémentarités et les synergies entre ses initiatives et celles de la CCUNESCO en faveur de la paix, de la réconciliation, de l'équité et du développement durable.

Enfin, le Conseil continuera aussi de présenter des analyses et des recommandations au gouvernement fédéral par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien pour un financement adéquat, équitable, stable et prévisible des arts au Canada. Il assumera pleinement ses responsabilités pour soutenir le développement artistique et culturel des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en étroite collaboration avec les organismes qui défendent leurs droits. Il contribuera aussi directement à l'avancement des recherches quantitatives et qualitatives et à l'élaboration des politiques, mesures, initiatives ou approches susceptibles d'améliorer les conditions de pratique et de rémunération des artistes, de même que l'accès aux arts et à la culture pour toutes les citoyennes et tous les citoyens, quels que soient leurs origines, leur statut socio-économique ou leur région. Le Conseil sera aussi un partenaire actif, engagé, agile et responsable, au Canada et à l'échelle internationale, pour favoriser les collaborations intersectorielles, le rayonnement des œuvres, des organismes artistiques et littéraires et des artistes, ainsi que la diplomatie culturelle.



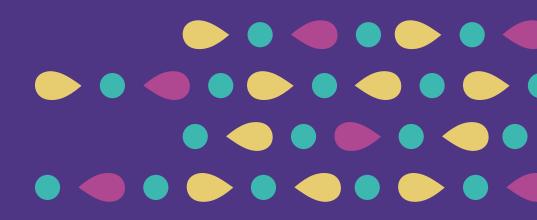
Les visées du Plan stratégique 2021-2026

D'ici 2026, la population de toutes les régions du Canada aura un accès accru aux arts. Le secteur artistique aura non seulement consolidé les avenues déjà éprouvées pour la création et le partage des arts et de la littérature, mais il en aura créé de nouvelles.

La création artistique et littéraire sera foisonnante, célébrée et appréciée aux échelles locale, nationale et internationale.

Les artistes et les travailleuses et travailleurs culturels issus de groupes mal desservis ou marginalisés occuperont l'espace qui leur revient au sein du milieu des arts, et leurs créations seront davantage présentées et célébrées au Canada et sur la scène mondiale. Des progrès significatifs auront été réalisés en matière de décolonisation, d'antiracisme, d'égalité des genres, de parité et de lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

Le secteur aura trouvé des façons concrètes de favoriser l'émergence de nouvelles voix, de faire une digne place aux jeunes, et de promouvoir et soutenir le leadership des groupes mal desservis ou marginalisés. Les artistes, collectifs et organismes artistiques joueront un rôle inspirant, innovant et exemplaire dans notre développement collectif. Toutes et tous auront les moyens et les ressources pour exercer leur responsabilité sociale et contribuer à l'atténuation des conséquences des changements climatiques.



Nos orientations pour 2021-2026

- Investir dans la reconstruction et l'innovation
- Accroître les bénéfices des arts pour la société
- Encourager et accentuer la collaboration et les partenariats



Investir dans la reconstruction et l'innovation

Le Conseil des arts du Canada favorisera une reconstruction inclusive et durable du secteur des arts partout au pays. L'innovation sera au cœur de ce cheminement collectif.



soutenir la création artistique et littéraire et à favoriser un accès accru aux arts partout au Canada;
investir dans la continuité et la reconstruction du secteur des arts en livrant des mesures de soutien d'urgence et de relance;
améliorer l'accès à ses subventions pour les jeunes, les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les groupes historiquement mal desservis et marginalisés, notamment les communautés autochtones, noires, racisées, sourdes ou handicapées, ou LGBTQ2+, les personnes de diverses identités de genre, ainsi que les femmes et les artistes à la croisée de diverses identités;
renforcer sa présence, ses interactions et son soutien à l'activité artistique et littéraire dans le Nord du Canada;
assurer un accès encore plus équitable à ses subventions pour tous les artistes, groupes et organismes de toutes les régions du pays;
favoriser le développement de modèles de gestion innovants et soutenir la transition numérique en continu.



Accroître les bénéfices des arts pour la société

Le secteur des arts recèle un immense potentiel de contribution à la cohésion sociale, au dynamisme communautaire et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de toutes origines et conditions au Canada. Afin de l'aider à réaliser pleinement ce potentiel, le Conseil soutiendra les efforts du secteur des arts pour éliminer la discrimination sous toutes ses formes, notamment celle fondée sur l'identité de genre, la racialisation et le handicap, pour faire face aux changements climatiques et pour reconnaître et promouvoir le rôle des jeunes dans les arts. Il appuiera les efforts en vue de faire progresser la souveraineté culturelle et l'autodétermination des Autochtones, ainsi que la décolonisation du secteur des arts et de la culture menée par les Autochtones. Le Conseil va promouvoir et défendre une rémunération équitable pour la création artistique et littéraire, la sécurité financière des artistes et l'accès équitable aux infrastructures et ressources numériques pour les artistes, de même que les citoyennes et les citoyens de tout le Canada.



- encourager le secteur des arts dans ses démarches pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion, éliminer les conséquences du racisme et de la colonisation au sein du secteur, combattre la misogynie et toute forme de discrimination envers les femmes, promouvoir l'égalité des genres et atténuer les effets des changements climatiques dans le contexte de ses activités;
- respecter et défendre la propriété intellectuelle, les connaissances traditionnelles et les expressions artistiques et culturelles autochtones, et inciter le secteur des arts à être exemplaire à cet égard;
- défendre et promouvoir l'amélioration des conditions de pratique et la sécurité financière des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels, notamment sous forme d'un filet de sécurité sociale;
- promouvoir un accès universel aux ressources numériques pour les artistes, groupes et organismes artistiques et pour les publics, en particulier dans les régions mal desservies comme le Nord du Canada.



Encourager et accentuer la collaboration et les partenariats

Afin de renforcer les capacités de reconstruction et d'innovation du secteur des arts, le Conseil appuiera des collaborations, des partenariats intersectoriels et une diplomatie culturelle renouvelée.



favoriser la collaboration intersectorielle ainsi que le transfert et le
partage des connaissances au sein du secteur artistique et, plus
largement, entre le secteur et la société canadienne;

- mobiliser des partenaires nationaux et internationaux, notamment dans le domaine de l'innovation sociale, pour mieux soutenir les arts, et les inscrire dans la reconstruction économique, communautaire et sociale postpandémique;
- renforcer et amplifier la présence internationale des artistes, groupes et organismes artistiques du Canada sur de multiples plateformes tout en cherchant à en atténuer les impacts environnementaux, et multiplier les initiatives de diplomatie culturelle pour faire progresser les dialogues et les échanges entre les peuples;
- consolider une présence et des relations qui répondent aux réalités culturelles uniques du Nord du Canada afin d'appuyer la création et le rayonnement des arts et de la culture.



Mesurer les résultats et en rendre compte

Le Plan stratégique 2021-2026 répond au mandat du Conseil. Il vise à favoriser des pratiques artistiques et littéraires dynamiques, créatives et diversifiées, qui mobilisent les Canadiennes et les Canadiens, enrichissent leurs communautés et sont reconnues partout dans le monde. À court terme, grâce à ce plan, le secteur des arts sera en meilleure position pour se remettre des conséquences de la pandémie, tout en devenant, à long terme, plus équitable, plus résilient et plus durable.

Le Conseil s'appuiera sur des investissements concrets pour réaliser ce plan. Tout comme pour le dernier plan stratégique, le Conseil développera un cadre de mesure du rendement pour suivre les avancées de ses engagements et en rendre compte. Ces résultats seront mesurés à l'aide de données quantitatives et qualitatives, des renseignements financiers et statistiques sur les artistes et organismes artistiques du Canada et de différentes recherches. Le Conseil rendra compte des progrès réalisés en ce qui a trait aux engagements de son plan stratégique dans son rapport annuel, sur son site web et lors de ses assemblées publiques.



La voie à suivre

Le Plan stratégique 2021-2026 du Conseil se fonde sur des conversations et des échanges, tenus sur plus de deux ans, avec des artistes et des organismes artistiques de partout au Canada, avec des partenaires nationaux et internationaux de financement des arts, avec le personnel et les membres du conseil d'administration du Conseil, et avec le grand public. Tout a commencé par les activités de rayonnement à l'échelle du pays, notamment à l'été de 2019, par celles des membres du personnel déployés dans les trois territoires du nord du pays, et a culminé avec l'exercice de mobilisation Réimaginer les arts en 2020.

Le Plan traduit un fort sentiment d'optimisme face aux défis; que ce soit ceux qui perdurent depuis déjà longtemps, les plus récents ou ceux qui émergent. Surtout, il est porteur de la conviction suivante : pour parvenir à un secteur des arts plus durable, résilient et équitable, un secteur qui accueille tout le monde, l'isolement n'a pas sa place. Un tel secteur ne peut voir le jour que grâce à des relations solides et croissantes, à un dialogue continu, à des échanges et à des responsabilités partagées, ainsi qu'à la collaboration.

Le Plan stratégique du Conseil n'est que la première étape de ce cheminement. Tout au long de la période à venir, il s'efforcera de faire preuve d'exemplarité dans ses propres activités, en cherchant à améliorer constamment ses programmes, activités et politiques, conformément à son mandat et aux engagements de ce Plan.

Maintenant, plus que jamais, nous avons besoin des arts. Au cours des cinq prochaines années, le Conseil continuera d'enraciner ses activités dans la conviction que les arts ont le pouvoir de nous toucher toutes et tous, et de nous transformer. En tant qu'institution publique, nous croyons fermement que les arts peuvent apporter des changements positifs au sein de notre société, et le Conseil a l'obligation de s'assurer que les arts atteignent le plus de personnes possible.

Nous avons hâte de nous engager sur cette voie, avec vous.

L'art au cœur de nos vies



Conseil des arts Canada Council du Canada

150, rue Elgin Case postale 1047 Ottawa (Ontario) K1P 5V8 1-800-263-5588 ou 613-566-4414 info@conseildesarts.ca conseildesarts.ca

for the Arts

150 Elgin Street Post Office Box 1047 Ottawa, Ontario K1P 5V8 1-800-263-5588 or 613-566-4414 info@canadacouncil.ca canadacouncil.ca